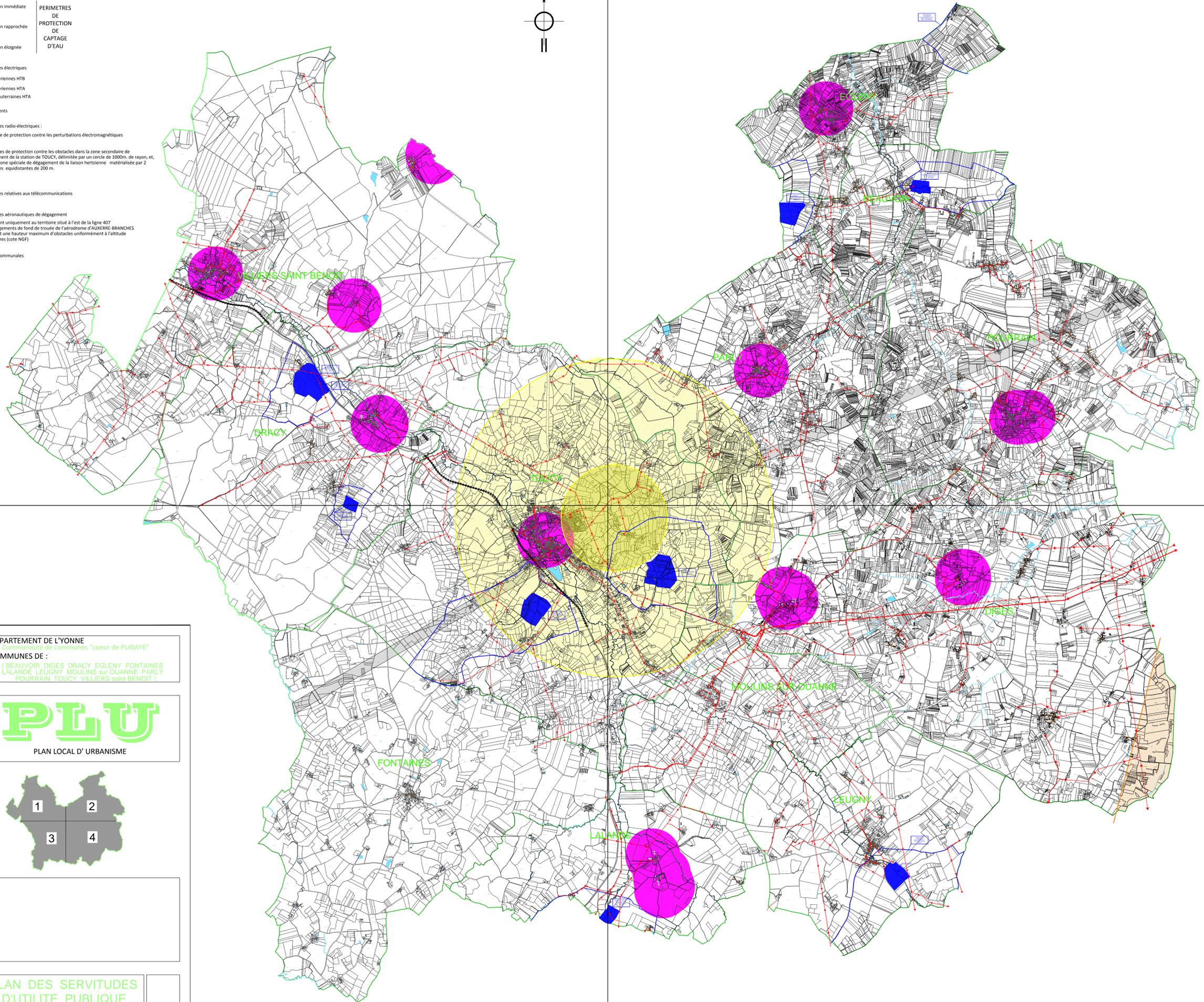
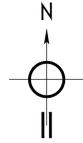


LEGENDE

-  AC1 Monuments historiques classés ou inscrits
-  AS1 Protection immédiate
-  AS1 Protection rapprochée
-  AS1 Protection éloignée
- PERIMETRES DE PROTECTION DE CAPTAGE D'EAU**
- Servitudes électriques**
-  I4 Lignes aériennes HTB
-  I4 Lignes aériennes HTA
-  I4 Lignes souterraines HTA
-  EL7 Alignements
- Servitudes radio-électriques :**
-  PT1 Servitude de protection contre les perturbations électromagnétiques
-  PT2 Servitudes de protection contre les obstacles dans la zone secondaire de dégagement de la station de TOUCY, délimitée par un cercle de 1000m. de rayon, et dans la zone spéciale de dégagement de la liaison hertzienne matérialisée par 2 parallèles équidistantes de 200 m.
-  PT3 Servitudes relatives aux télécommunications
- Servitudes aéronautiques de dégagement**
-  T5 Se limitent uniquement au territoire situé à l'est de la ligne 407 les dégagements de fond de trouée de l'aérodrome d'ALXERRE BRANCHES imposent une hauteur maximum d'obstacles uniformément à l'altitude 407 mètres (cote NGF)
-  Limites communales



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ÉNERGIE

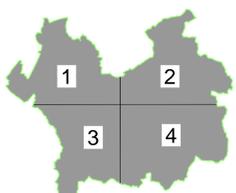
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

SERVICE URBANISME HABITAT RENOUVELLEMENT URBAIN

DEPARTEMENT DE L'YONNE
Communauté de Communes "Coeur de PUISAYE"

COMMUNES DE :
(BEAUVOIR DIGES DRACY EGLÉNY FONTAINES LALANÇAY LEUGNY MORLINS SUR OUANNE PARLY POURRAIN TOUCY VILLERS SAINT-BENOIT)

PLU
PLAN LOCAL D'URBANISME



Echelle : 1/25000

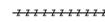
Date :

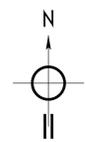
Le Maire :

INTERVENANTS
C.H. - N.F.

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

LEGENDE

-  AC1 Monuments historiques classés ou inscrits
-  AS1 Protection immédiate
-  AS1 Protection rapprochée
-  AS1 Protection éloignée
- PERIMETRES DE PROTECTION DE CAPTAGE D'EAU**
-  I4 Lignes aériennes HTA
-  I4 Lignes souterraines HTA
-  EL7 Alignements
- Servitudes radio-électriques :**
-  PT1 Servitude de protection contre les perturbations électromagnétiques
-  PT2 Servitudes de protection contre les obstacles dans la zone secondaire de dégagement de la station de TOUCY, délimitée par un cercle de 1000m. de rayon, et, dans la zone spéciale de dégagement de la liaison hertzienne matérialisée par 2 parallèles équidistantes de 200 m.
-  PT3 Servitudes relatives aux télécommunications
-  Limites communales



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE
 DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
 DE L'ÉNERGIE

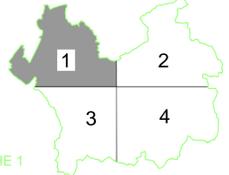
DEPARTEMENT DE L'YONNE
 Communauté de communes Coeur de PUISAYE
COMMUNES DE :
 (BEAUVOIR DIGES DRACY EGLÉNY FONTAINES
 LALANDE LEUGNY MOULINS sur OUANNE PARLY
 POURRAIN TOUCY VILLIERS saint BENOIT)

DIRECTION
 DÉPARTEMENTALE
 DES TERRITOIRES

SERVICE
 URBANISME
 HABITAT
 RENOUVELLEMENT
 URBAIN

PLUI

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

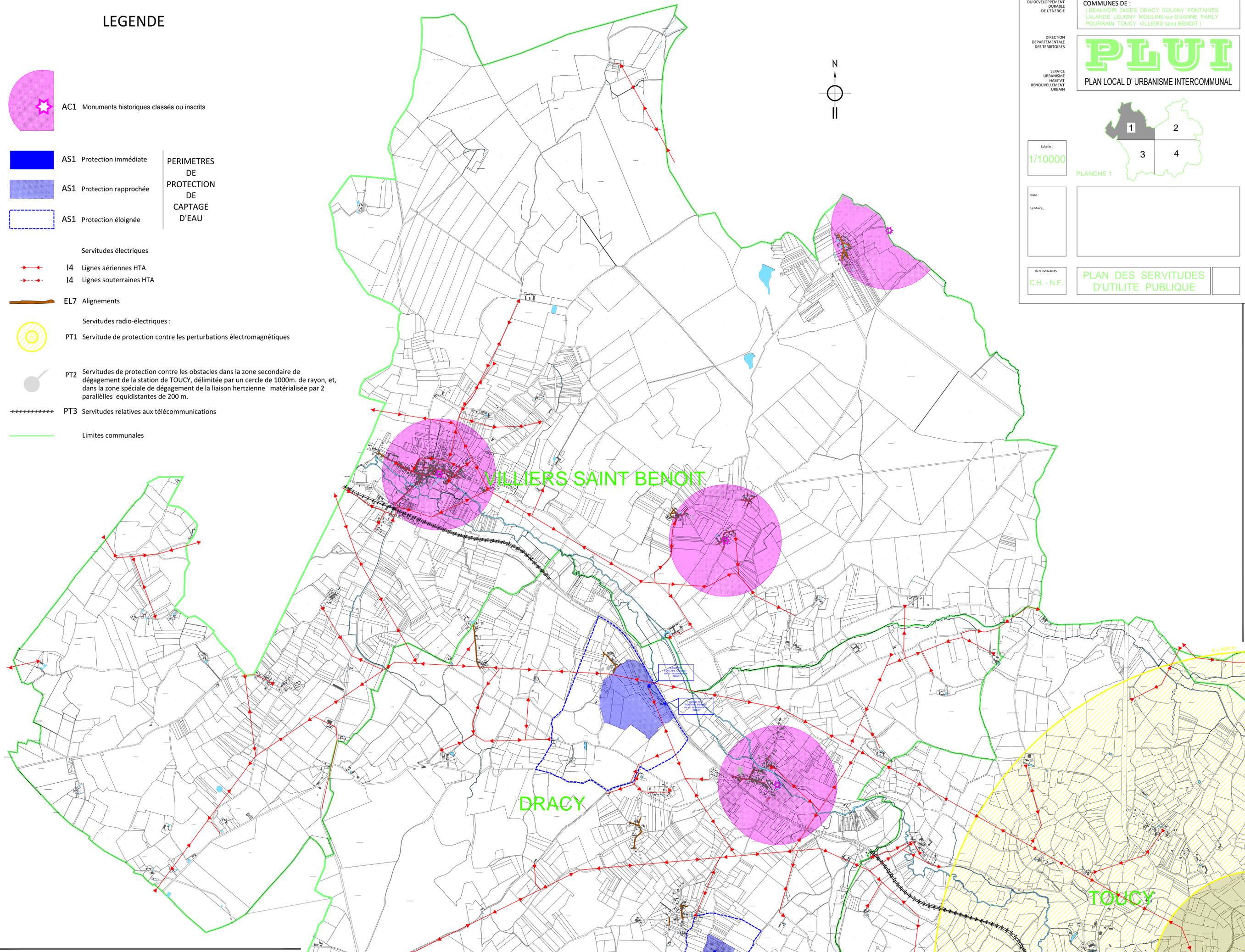


Echelle :
1/10000

Date :
 Le Maire :

INTERVENANTS
 C.H. - N.F.

PLAN DES SERVITUDES
 D'UTILITE PUBLIQUE



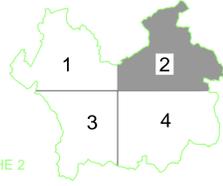


PLANCHE 2

Echelle :
1/10000

Date :
Le Maire :

INTERVENANTS
C.H. - N.F.

PLAN DES SERVITUDES
D'UTILITE PUBLIQUE



LEGENDE



AC1 Monuments historiques classés ou inscrits



AS1 Protection immédiate



AS1 Protection rapprochée



AS1 Protection éloignée

Servitudes électriques



I4 Lignes aériennes HTB



I4 Lignes aériennes HTA



I4 Lignes souterraines HTA



EL7 Alignements



Servitudes radio-électriques :
PT1 Servitude de protection contre les perturbations électromagnétiques

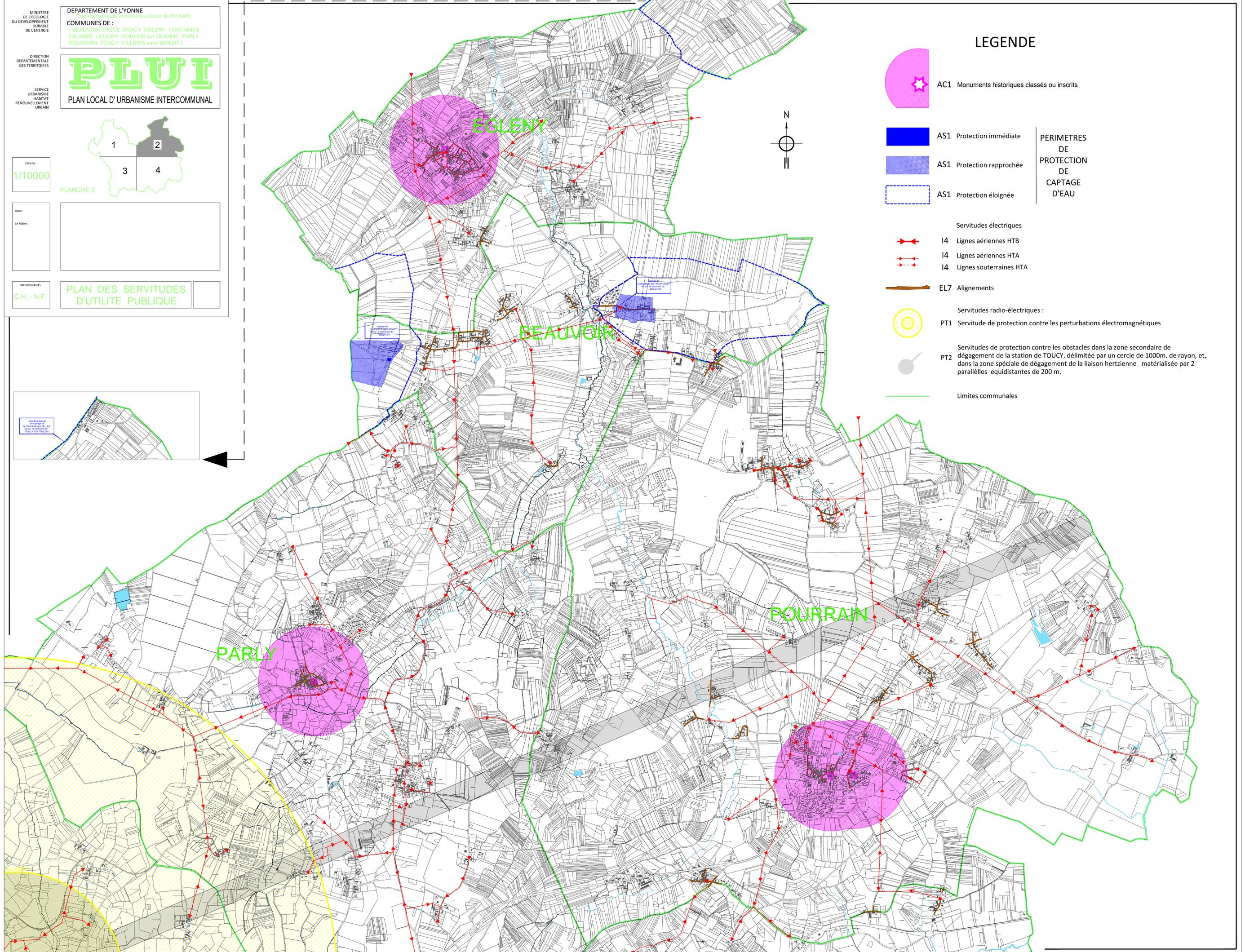


Servitudes de protection contre les obstacles dans la zone secondaire de dégagement de la station de TOUCY, délimitée par un cercle de 1000m. de rayon, et, dans la zone spéciale de dégagement de la liaison hertzienne matérialisée par 2 parallèles équidistantes de 200 m.



Limites communales

PERIMETRES
DE
PROTECTION
DE
CAPTAGE
D'EAU



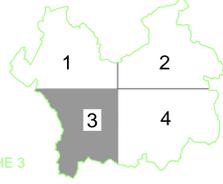


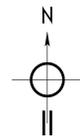
PLANCHE 3

Echelle :
1/10000

Date :
Le Maire :

INTERVENANTS
C.H. - N.F.

PLAN DES SERVITUDES
D'UTILITE PUBLIQUE



LEGENDE



AC1 Monuments historiques classés ou inscrits



AS1 Protection immédiate



AS1 Protection rapprochée



AS1 Protection éloignée

PERIMETRES
DE
PROTECTION
DE
CAPTAGE
D'EAU

Servitudes électriques



I4 Lignes aériennes HTA



I4 Lignes souterraines HTA



EL7 Alignements

Servitudes radio-électriques :



PT1 Servitude de protection contre les perturbations électromagnétiques



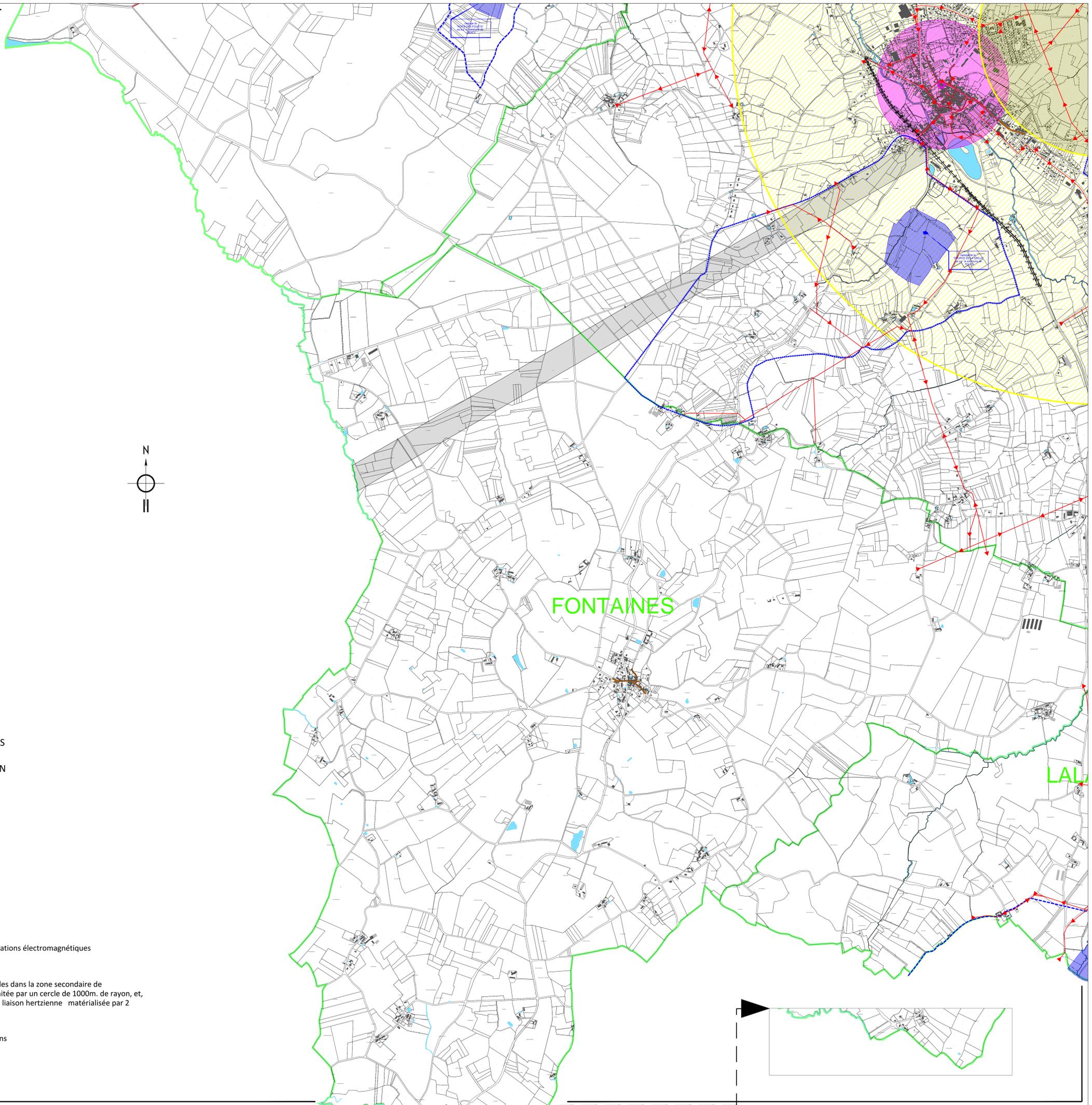
PT2 Servitudes de protection contre les obstacles dans la zone secondaire de dégagement de la station de TOUCY, délimitée par un cercle de 1000m. de rayon, et, dans la zone spéciale de dégagement de la liaison hertzienne matérialisée par 2 parallèles équidistantes de 200 m.



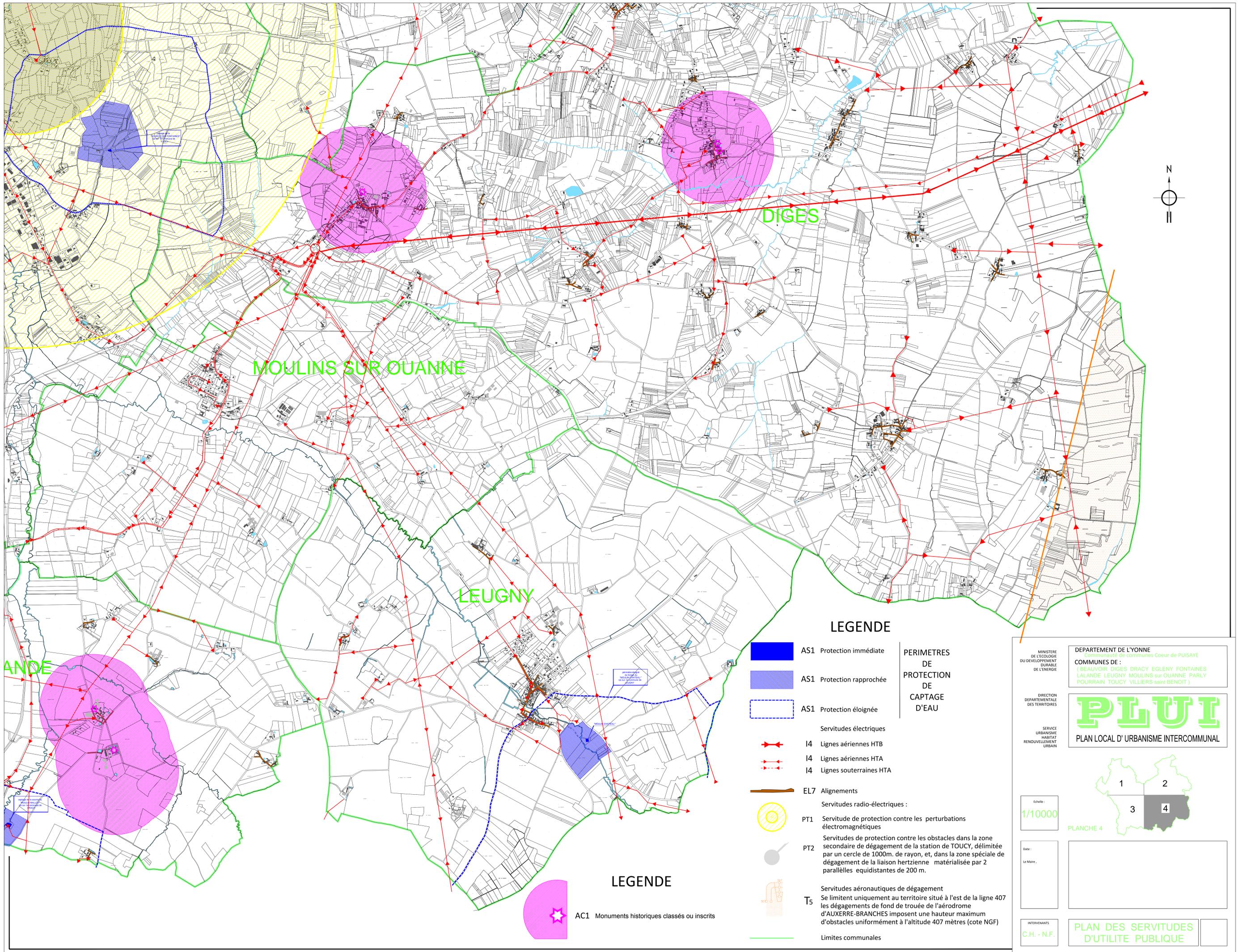
PT3 Servitudes relatives aux télécommunications



Limites communales



LALANDE



LEGENDE

- AS1 Protection immédiate
- AS1 Protection rapprochée
- AS1 Protection éloignée
- Servitudes électriques
- I4 Lignes aériennes HTB
- I4 Lignes aériennes HTA
- I4 Lignes souterraines HTA
- EL7 Alignements
- Servitudes radio-électriques :
- PT1 Servitude de protection contre les perturbations électromagnétiques
- PT2 Servitudes de protection contre les obstacles dans la zone secondaire de dégagement de la station de TOUCY, délimitée par un cercle de 1000m. de rayon, et, dans la zone spéciale de dégagement de la liaison hertzienne matérialisée par 2 parallèles équidistantes de 200 m.
- Servitudes aéronautiques de dégagement
- T5 Se limitent uniquement au territoire situé à l'est de la ligne 407 les dégagements de fond de trouée de l'aérodrome d'AUXERRE-BRANCHES imposent une hauteur maximum d'obstacles uniformément à l'altitude 407 mètres (cote NGF)
- Limites communales

PERIMETRES DE PROTECTION DE CAPTAGE D'EAU

LEGENDE

- AC1 Monuments historiques classés ou inscrits

MINISTRE DE L'ÉCOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ÉNERGIE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

SERVICE URBANISME HABITAT RENOUVELLEMENT URBAIN

DEPARTEMENT DE L'YONNE
Communauté de communes Cœur de PUISAYE
COMMUNES DE :
(BEAUVOIR DIGES DRACY EGLÉNY FONTAINES
LALANDE LEUGNY MOULINS sur OUANNE PARLY
POURRAIN TOUCY VILLIERS saint BENOÎT)

PLUI

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Echelle :

1/10000

Date :

Le Maire :

PLANCHE 4

INTERVENANTS

C.H. - N.F.

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE